

L'Union africaine met en place une stratégie de gouvernance des frontières

Écrit par Sidwaya

Lundi, 13 Novembre 2017 09:11 - Mis à jour Lundi, 13 Novembre 2017 09:17



Les experts nationaux de l'Union africaine se sont retrouvés, du 6 au 8 novembre 2017 à Addis-Abeba, pour valider la stratégie de gouvernance des frontières de l'Union africaine. Le Burkina Faso, qui partage plus de 3193 km avec six pays voisins, a participé à cette réunion.

En Afrique, la paix et la sécurité sont intimement liées à la bonne gouvernance des frontières et au développement durable des zones frontalières. Tel est le constat fait par l'Union africaine qui relève que les différends dans ces zones contrarient les efforts de développement, rendent difficiles les interventions allant dans le sens de la résilience, de la prospérité des collectivités situées dans les zones périphériques nationales. C'est dans le but d'utiliser les frontières comme des vecteurs de promotion et d'accélération de l'intégration grâce à une gestion efficace des frontières et à une facilitation de la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux entre les Etats que l'UA a mis en place cette stratégie de gouvernance des frontières. Elle entre en droite ligne des aspirations de l'Agenda 2063 qui est de faire taire les armes d'ici à 2020 et de faire de l'Afrique un continent intégré politiquement, uni et fondé sur les idéaux du panafricanisme et de la vision de la Renaissance africaine.

D'une superficie de 30, 35 millions de km², l'Afrique couvre 6% de la surface totale du globe et environ 20% de la superficie terrestre. Malheureusement, 35% de ses frontières sont démarquées, souligne l'Union africaine. Ces frontières sont sujettes à deux types de tensions se manifestant, soit entre les communautés frontalières, soit entre les Etats. Pourtant, des politiques et programmes sur la gouvernance des frontières existent depuis la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), et l'Union africaine a pour mandat de poursuivre les acquis déjà engrangés. Il s'agit du respect du principe de l'intangibilité des frontières héritées à

L'Union africaine met en place une stratégie de gouvernance des frontières

Écrit par Sidwaya

Lundi, 13 Novembre 2017 09:11 - Mis à jour Lundi, 13 Novembre 2017 09:17

l'accession à l'indépendance nationale de chaque pays, de celui du règlement négocié des différends frontaliers, ainsi que de l'engagement commun à poursuivre la délimitation et la démarcation des frontières interétatiques comme facteurs de paix, de sécurité et de progrès économique et social.

Et pour servir de points d'ancrage à l'objectif et à la mission de cette vision, la stratégie de gouvernance des frontières de l'UA qui vient d'être examinée par les experts nationaux s'est dotée de cinq piliers que sont : le développement des capacités pour la gouvernance des frontières ; la prévention des conflits, la sécurité des frontières, les menaces transnationales ; la mobilité, la migration et la facilitation du commerce ; la gestion coopérative des frontières et le développement des zones frontalières et l'engagement communautaire. Considérée comme un instrument d'orientation, de coordination et de mise en cohérence des politiques frontalières à l'échelle continentale, régionale et nationale, la stratégie vise à placer la question des frontières au cœur des politiques de l'Union africaine, des Commissions économiques régionales et des Etats membres. Elle a pour mission de développer une gouvernance partagée et inclusive des frontières et a pour objectif de mettre en place une nouvelle forme de gouvernance pragmatique des frontières dans le but de promouvoir non seulement la paix, la sécurité et la stabilité, mais aussi de faciliter également le processus d'intégration et de développement durable en Afrique.

Dans l'optique de faire de cette stratégie un référentiel en matière de gouvernance des frontières, les experts ont recommandé la prise en compte des populations concernées dans le processus de gestion des frontières, l'usage des technologies pour la surveillance, la communication, la collecte et le traitement des informations, ainsi que l'identification biométrique des voyageurs. Ils ont également suggéré une plus grande présence de l'Etat et l'investissement dans les infrastructures publiques dans les zones frontalières. Ceci, dans l'optique de transformer les barrières au niveau des frontières en passerelles. Toute chose qui facilitera la mobilité transfrontalière légale, la migration et le commerce. Aussi, ont-ils interpellé les Etats à plus de vigilance à travers l'organisation de patrouilles coordonnées et conjointes, le partage de renseignements. C'est à ce prix, soutiennent-ils, que les pays membres de l'Union africaine pourront lutter de façon efficiente et effective contre la fraude, le commerce illicite et la criminalité transnationale.

Aline Verlaine ZOROM

L'Union africaine met en place une stratégie de gouvernance des frontières

Écrit par Sidwaya

Lundi, 13 Novembre 2017 09:11 - Mis à jour Lundi, 13 Novembre 2017 09:17

Ambassade, Mission permanente du Burkina Faso en Ethiopie

Sidwaya